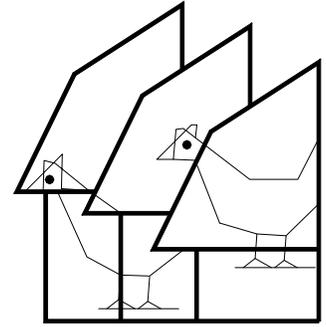


# UNITÉ DE COMPOSTAGE DES VOLAILLES À LA FERME

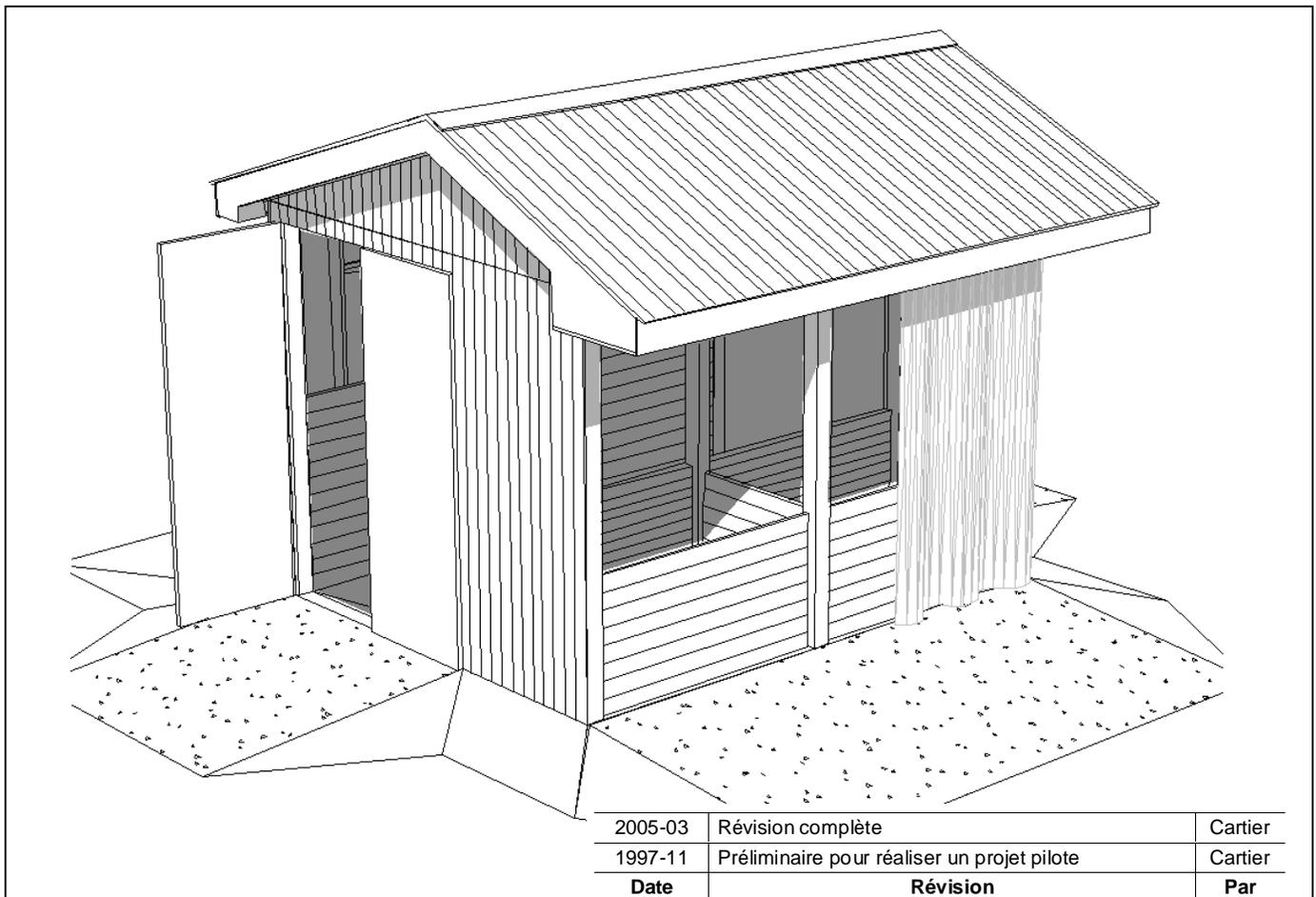


50903

2005-03

G. GINGRAS<sup>1</sup>, R. JONCAS<sup>2</sup>, A. ALAIN<sup>3</sup>, S. CARTIER<sup>4</sup>

INSTRUCTIONS COMPLÈTES



1. G. GINGRAS, ingénieur et agronome, Direction de l'environnement et du développement durable
2. R. JONCAS, ingénieur et agronome, M.Sc. Centre de recherche et d'expérimentation de Deschambault
3. A. ALAIN, médecin vétérinaire, Institut national de santé animale
4. S. CARTIER, technicien agricole, Direction de l'environnement et du développement durable

# UNITÉ DE COMPOSTAGE DES VOLAILLES À LA FERME

Gaétan Gingras, ingénieure et agronome

Roch Joncas, ingénieur et agronome

Alain Alain, médecin vétérinaire

Sébastien Cartier, technicien agricole

La Direction de l'environnement et du développement durable et l'Institut national de santé animale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) ont mis en commun leur expertise pour réaliser le présent feuillet technique.

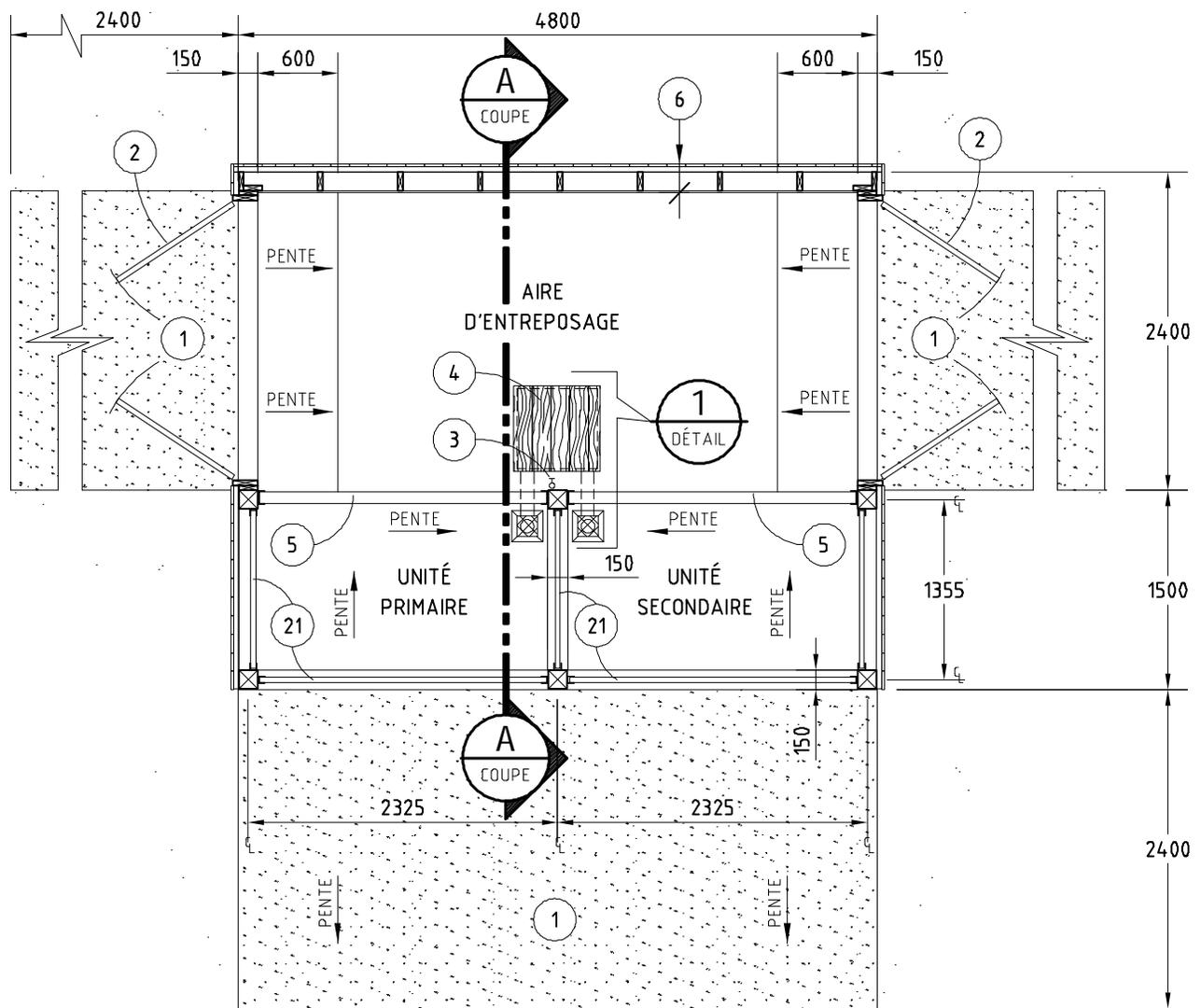
Ce dernier illustre une unité de compostage des volailles à la ferme adaptée aux conditions climatiques du Québec. Il est conforme au Code du bâtiment et reflète les exigences que le producteur

doit respecter sur le plan environnemental du point de vue de la biosécurité et de la non-contamination des sols.

Cette unité s'adresse exclusivement aux producteurs et aux productrices avicoles qui souhaitent effectuer le compostage de leurs animaux morts sur leur site d'exploitation. De plus, le compostage doit être réalisé selon les spécifications énoncées dans le « *Guide de compostage de volailles à la ferme* ».

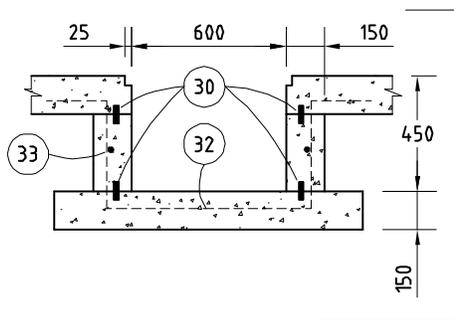
## LÉGENDE

- |   |   |  |
|---|---|--|
| 1- Accès à l'unité de compostage : dalle de béton 100 mm avec treillis ou lit de concassé 150 mm d'épaisseur                | 11- Drain périphérique enrobé 100 mm de diamètre  | 27- Boulon d'ancrage 11 mm de diamètre x 100 mm de longueur à chaque poteau  |
| 2- Porte, 3300 mm de hauteur  | 12- Remblai de concassé, 19 mm de diamètre  | 28- Barre d'armature horizontale 3 x 15M   |
| 3- Entrée d'eau avec fils chauffant   | 13- Poteau 140 x 140 mm traité sous pression  | 29- Barre d'armature verticale 15M à tous les 600 mm centre à centre   |
| 4- Regard de pompage 600 x 600 x 450 mm recouvert de madriers 38 x 140 mm ajourés de 6 mm, traités sous pression            | 14- Poutre 38 x 184 mm de chaque côté de la colonne avec boulon M12 et rondelles 50 mm de diamètre                        | 30- Joint d'étanchéité (voir le feuillet 20734)  |
| 5- Division : pièces de 89 x 89 x 2150 mm, superposées jusqu'à ±1350 mm   | 15- Étrier galvanisé  | 31- Tuyau collecteur 100 mm diamètre   |
| <b>6- Composantes du mur arrière :</b>  | 16- Chevron 38 x 140 mm à 600 mm centre à centre  | 32- Deux tiges d'ancrage dans les deux sens  |
| - Revêtement extérieur, planches ou tôle d'acier galvanisé  | 17- Poutre composée, 3- 38 x 140 mm   | 33- Armature horizontale   |
| - Latte horizontale 38 x 64 à 400 mm centre à centre  | 18- Bloc d'appui 38 x 140 x 750 mm avec boulons M12 et rondelles 50 mm de diamètre  |  |
| - Montant 38 x 140 à 600 mm centre à centre   | <b>19- Composantes de la toiture :</b>  |  |
| - Revêtement intérieur, planches horizontales 38 x 140 mm, traitées sous pression   | - Tôle d'acier galvanisé  |  |
| 7- Lisse basse 38 x 140 mm avec boulon d'ancrage, traitée sous pression   | - Latte 38 x 89 mm à 600 mm centre à centre   | § Ce document est un feuillet type d'un ouvrage agricole. son utilisation peut exiger une adaptation aux conditions particulières. dans ce cas l'approbation d'un ingénieur ou d'une ingénieure est recommandée. |
| 8- Sablière double 38 x 140 mm  | - Chevron 38 x 140 mm à 600 mm centre à centre  |  |
| 9- Panneau d'admission d'air en contre-plaqué 15 mm d'épaisseur sur charnière   | 20- Toile ou porte  | § À moins d'indication contraire, toutes les dimensions sont indiquées en millimètres.   |
| <b>10- Composantes du plancher :</b>  | 21- Division : madriers 38 x 140 mm superposé, traités sous pression  |  |
| - Dalle de 150 mm en béton, 30 MPa avec treillis métallique 102 x 102 mm  | 22- Sous le niveau du gel   |  |
| - Polyéthylène 150 um   | 23- Guide en acier fixé par des tire-fonds aux poteaux  |  |
| - Sable ou gravier 450 mm d'épaisseur, compacté par couches successives de 100-150 mm d'épaisseur à 95 % du proctor modifié | 24- Assemblage d'une plaque d'acier 6,3 mm d'épaisseur avec quatre fer angles d'acier 38 x 38 x 6,3 mm d'épaisseur, soudé |  |
|   | 25- Tire-fond 6,3 mm de diamètre x 38 mm de longueur  |  |
|   | 26- Trou dans le poteau pour recevoir le boulon   |  |



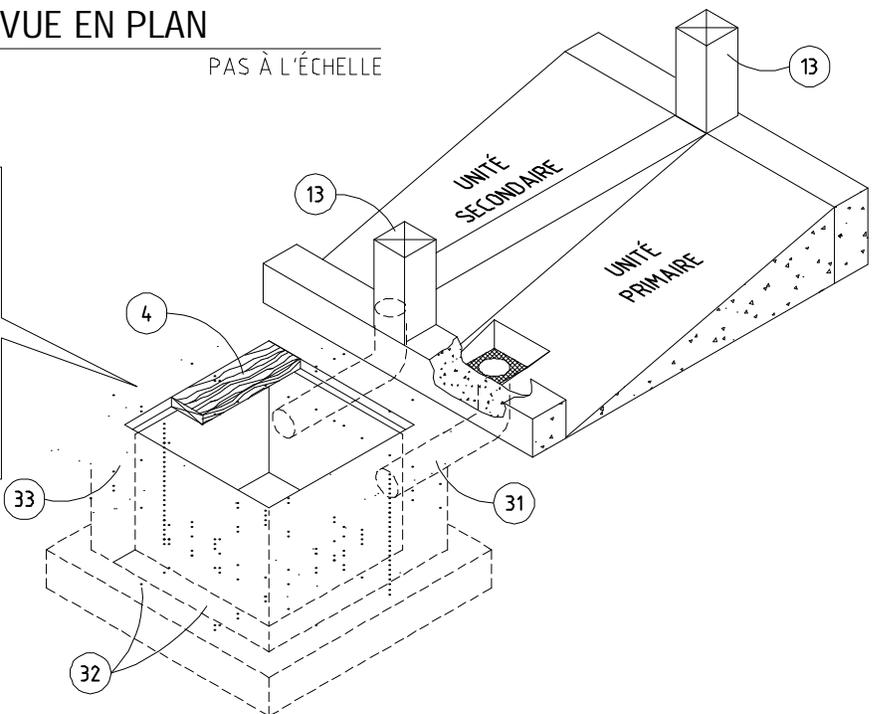
VUE EN PLAN

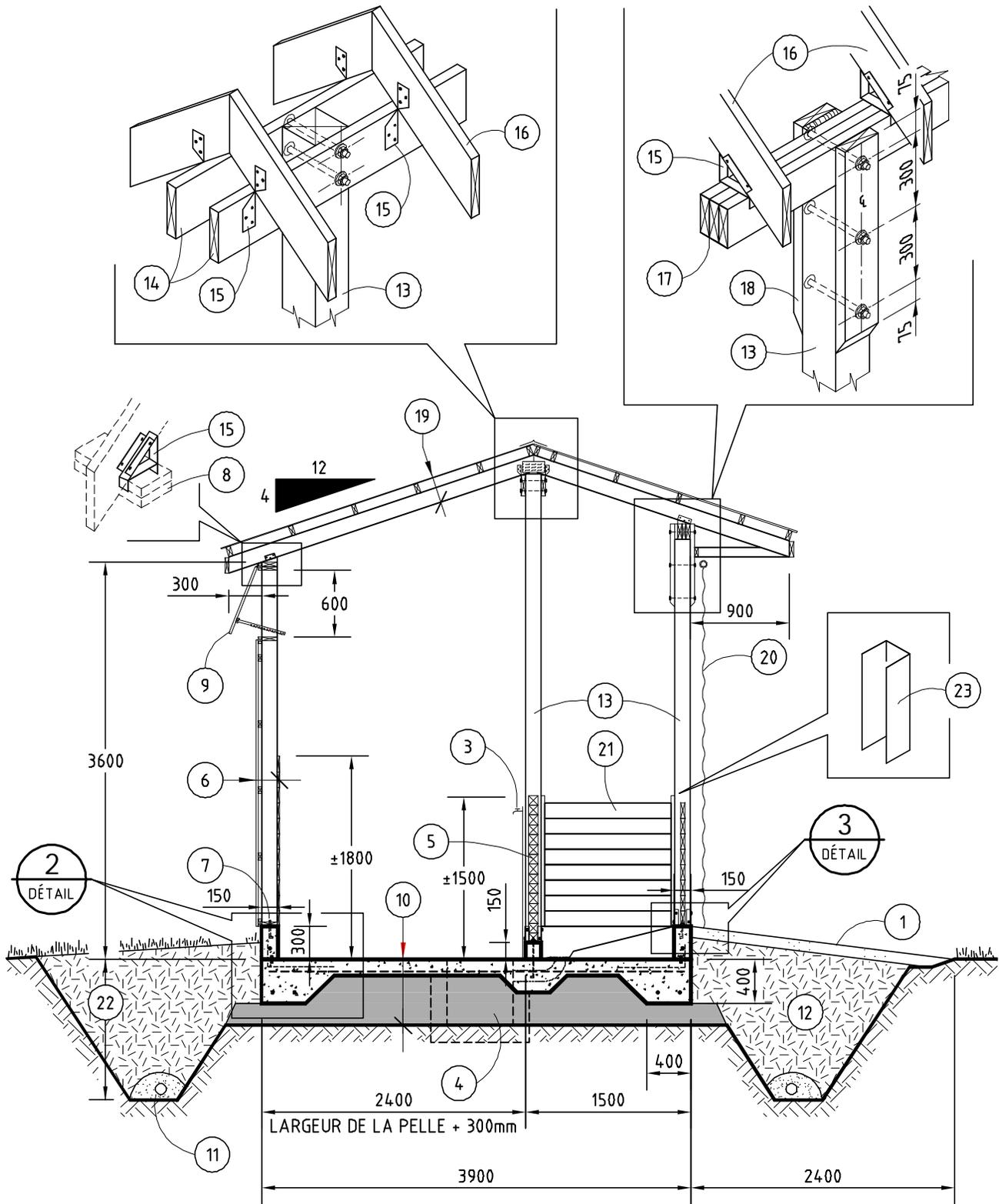
PAS À L'ÉCHELLE



DÉTAIL " 1 "

REGARD DE POMPAGE  
PAS À L'ÉCHELLE





VUE EN COUPE " AA "

PAS À L'ÉCHELLE

